

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO/ M. GERARD GAZAY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
25 Mars 2016**

**OBJET :** Action de dynamisation stratégique pour l'emploi multi-filière: convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Sud Formation

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'allouer une subvention d'un montant de 21 000,00 € à l'association Sud Formation pour le financement de l'action «Dynamisation stratégique pour l'emploi multi-filière»,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention type «Action d'insertion » prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût de 21 000,00 € sera financée, sur les crédits de paiement mis à disposition au titre du budget départemental 2016 sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice par intérim**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**